

ARBRE DE NOEL 2014



Affaire suivie par : Mme Patricia CHIMENTI

Fait à NICE, le 14 novembre 2014

Pôle de BIOLOGIE-PATHOLOGIE

Les personnels père ou mère d'un ou plusieurs **enfants âgés de 0 à 14 ans** à la date du 31 décembre 2014 et entrant dans les catégories mentionnées ci-après sont invités à retirer :

- Une invitation pour participer à une matinée récréative prévue le 21 décembre 2014 au cours de laquelle un spectacle suivi d'un goûter, sera offert aux enfants en présence du Père Noël,**
- Une carte cadeau pour chacun des enfants.**

Catégories de personnels concernées : les personnels hospitaliers, contractuels, stagiaires, titulaires, les personnels en contrat aidé et les contrats d'apprentissage, père ou mère d'un ou plusieurs enfants âgés de 0 à 14 ans à la date du 31 décembre 2014.

Dates et Lieux de retrait

- Pour les personnels des laboratoires de **SAINT ROCH** et de **LENVAL** : les cartes et les invitations seront remises par les cadres Médico Techniques : **à compter du 24 novembre 2014**
- Pour les personnels des laboratoires de **P'ARCHET 1 et 2** : les cartes et les invitations seront à retirer au Service Social du Personnel CGOS – **ARCHET 3 rez de chaussée**, du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures et de 13 heures 30 à 16 heures.
ATTENTION : service fermé le 11 et 12 décembre, le 24 décembre et le 2 janvier ainsi que le 4 décembre le matin, le 5 décembre le matin, le 16 décembre l'après-midi.
- Pour les personnels de **PASTEUR** : les cartes et les invitations seront à retirer au Secrétariat du Pôle Pavillon J, 5^o étage – **à compter du 24 novembre 2014** de 8 heures à 15 heures
- Pour les agents partis courant 2014 et agents en congés de longue durée : DRH Grand Hôtel Bureau 2.12 – de 8 h à 16 heures (sauf mercredi)

Les agents en activité qui n'auront pas pu procéder au retrait sur site de St Roch, Lenval et Pasteur, pourront retirer les cartes et invitations au :

Secrétariat du Pôle de Biologie Pathologie
Pavillon J5 - HOPITAL PASTEUR
Du 24 novembre 2014 au 16 janvier 2015 de 8 h à 15 heures

J'attire votre attention sur les points suivants :

- **vous munir d'une carte d'identité**
- **vous présenter personnellement** (il ne sera pas remis de cartes cadeaux à un collègue ou à un membre de la famille, ou plusieurs cartes cadeaux pour l'ensemble d'une équipe)
- **respecter la période prévue pour la distribution**

Le Directeur des Ressources Humaines

Eric MONCH